



AVIS A LA POPULATION

L'installation des Autorités communales pour la législature 2011-2016 se déroulera sous la présidence du Préfet, Monsieur Jacques Bezençon,

le mardi 29 mars 2011 à 20h00 à la Salle villageoise.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

- 1. ouverture de séance et bienvenue
nomination du secrétaire et des scrutateurs provisoires**
- 2. assermentation des membres du Conseil Général**
- 3. assermentation des membres de la Municipalité**
- 4. élection du Président du Conseil**
- 5. élection du secrétaire du Conseil**
- 6. élection du vice-président du Conseil**
- 7. élection des scrutateurs**
- 8. élection des scrutateurs suppléants**
- 9. élection des délégués ASICoPe**
- 10. élection des Commissions : Gestion & Finances, Police des constructions, Eaux & Epuration, Routes, Bâtiments, Naturalisation.**

Les membres actuels des différentes Commissions peuvent se représenter, mais d'ores et déjà, conséquence à la composition de la nouvelle Municipalité, les commissions Gestion et Finances, Eaux et Epuration auront au minimum 4 places à repourvoir. De plus, la Commission Naturalisation, forte de 3 membres, sera également constituée.

Nous remercions toutes les personnes, anciennes ou nouvelles, intéressées à faire partie de l'une ou l'autre des commissions, d'en informer M. Stéphane Guex, Président du Conseil, au 079 624 01 31 ou par fax 021 861 36 45.

Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion.

Pour le Bureau du Conseil